

Communiqué de presse
Source : CSN

Les tutrices et tuteurs de Téléuq en grève visitent les étudiants en examen

(Montréal, le 16 février février 2008) Les tutrices et tuteurs de Téléuq, en grève depuis plus d'un mois, ont rendu visite samedi, à l'UQAM et dans les locaux de Téléuq à Québec, aux étudiants du semestre d'automne qui étaient en examen.

Dans les deux locaux, une vingtaine de tutrices et de tuteurs leur ont remis à une carte de Saint-Valentin. « Vos tuteurs auraient aimé vous accompagner dans la préparation de votre examen. C'est bien à contre-cœur que nous n'avons pas pu, en raison de la grève, vous fournir ce service », est-il indiqué.

Les négociations sont en cours, mais traînent en longueur en raison notamment de l'entêtement des porte-parole de la direction de Téléuq à considérer les tuteurs comme des employés occasionnels et leur tentation constante de maintenir ce personnel dans un état d'exclusion. Cela s'est fait de plusieurs manières, entre autres, en leur refusant l'intégration aux structures de l'institution et en ne reconnaissant pas la valeur de leur travail. La Téléuq considère que ces formateurs à distance ne sont pas de véritables enseignants.

Pourtant, ce sont des enseignants universitaires à part entière. Cela doit être reconnu dans tous les aspects de la vie universitaire et se traduire dans leur rémunération. Ils doivent dispenser le savoir, assurer un soutien pédagogique aux étudiants qui leur sont confiés, corriger des travaux et examens et sanctionner la réussite ou l'échec du cours, tout comme le font les enseignants.

La convention collective est échue depuis le 31 décembre 2005.

Le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université-CSN compte plus de 140 membres. Rappelons que près de 10 000 étudiantes et étudiants reçoivent chaque année des formations offertes par la Téléuq.